

Étiquetage des aliments :

De nombreux changements à la réglementation

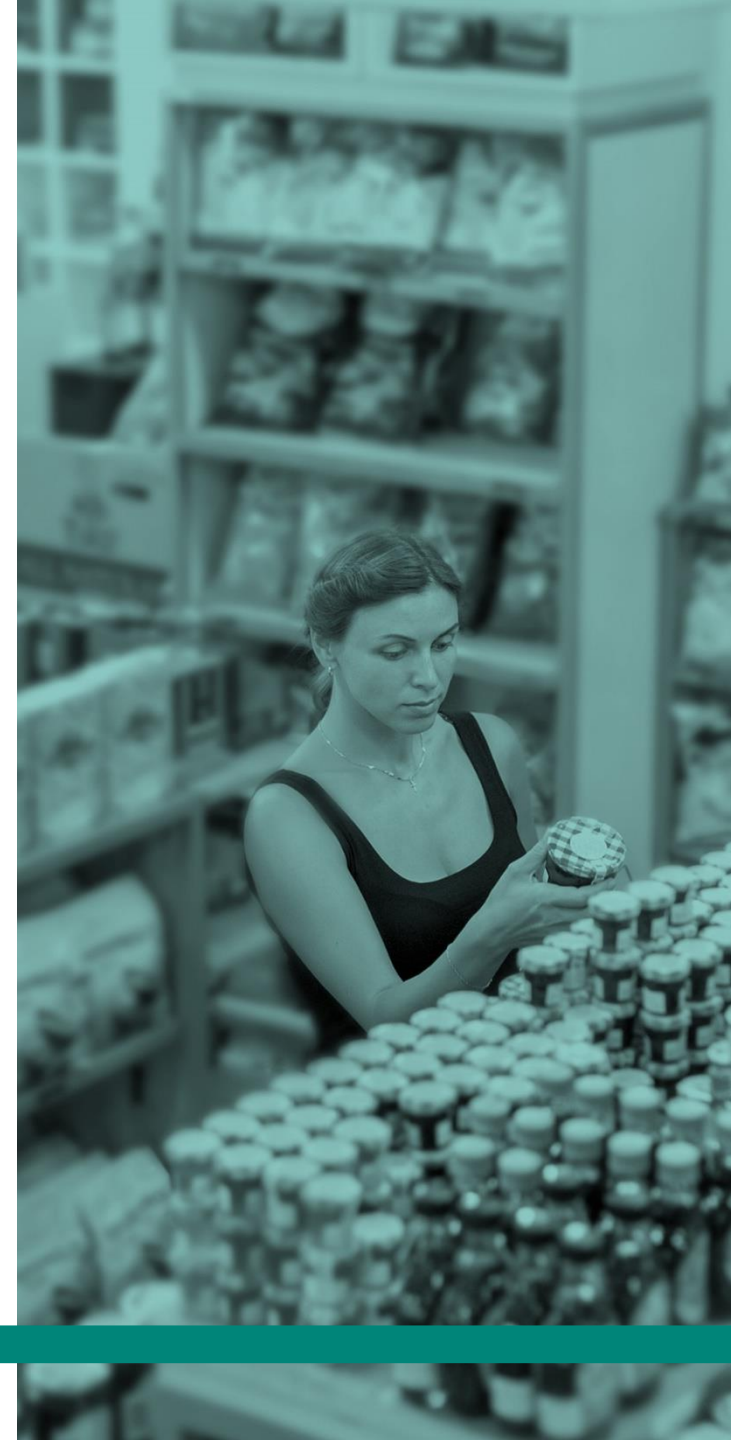
5 décembre 2018

Marie-Line Fortin
Service-conseil Étiquetage et Réglementation

GROUPEXPORTE.CA

APERÇU

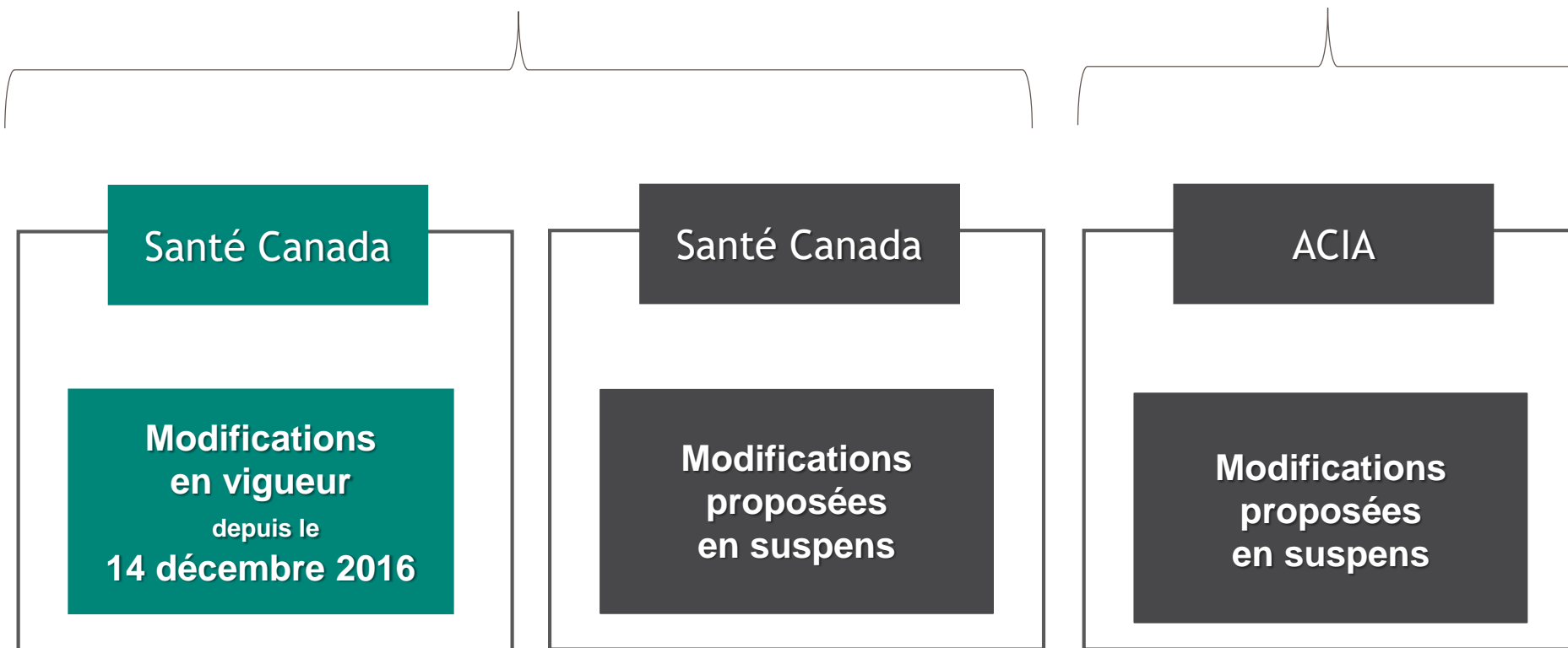
- Brève présentation du Groupe Export agroalimentaire
- Présentation sommaire des modifications déjà en vigueur et des modifications proposées, mais toujours en suspens
- Pistes de réflexion : les impacts possibles
- Planifier la transition : une proposition de méthodologie



MODERNISATION DE L'ÉTIQUETAGE

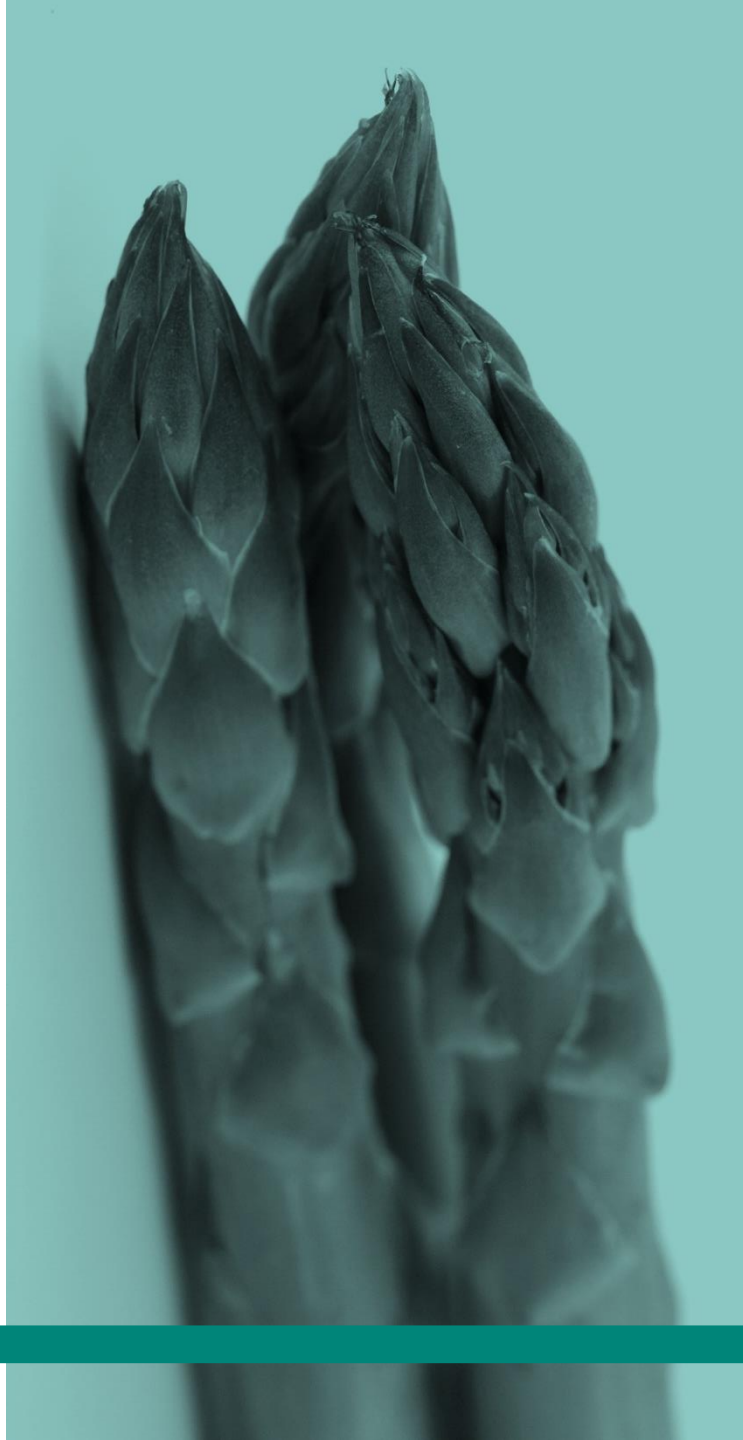
**Stratégie de Santé Canada
en matière de saine alimentation**

**Modernisation
de l'étiquetage des aliments**



Exigences de Santé Canada

EN VIGUEUR



LES MODIFICATIONS AU TABLEAU DE LA VALEUR NUTRITIVE

ORIGINAL	
Nutrition Facts	
Valeur nutritive	
Per 1 cup (250 ml) pour 1tasse (250 ml)	
Amount Teneur	% Daily Value % valeur quotidienne
Calories / Calories 110	
Fat / Lipides 0 g	0 %
Saturated / saturés 0 g + Trans / trans 0 g	0 %
Cholesterol / Cholestérol 0 mg	
Sodium / Sodium 0 mg	0 %
Carbohydrate / Glucides 26 g	9 %
Fibre / Fibres 0 g	0 %
Sugars / Sucres 22 g	
Protein / Protéines 2 g	
Vitamin A / Vitamine A	0 %
Vitamin C / Vitamine C	0 %
Calcium / Calcium	2 %
Iron / Fer	0 %

NOUVEAU	
Valeur nutritive	
Nutrition Facts	
pour 1 tasse (250 mL) Per 1 cup (250 mL)	
Calories 110	% valeur quotidienne* % Daily Value*
Lipides / Fat 0 g	0 %
saturés / Saturated 0 g + trans / Trans 0 g	0 %
Glucides / Carbohydate 26 g	
Fibres / Fibre 0 g	0 %
Sucres / Sugars 22 g	22 %
Protéines / Protein 2 g	
Cholestérol / Cholesterol 0 mg	
Sodium 0 mg	0 %
Potassium 450 mg	10 %
Calcium 30 mg	2 %
Fer / Iron 0 mg	0 %
*5% ou moins c'est peu, 15% ou plus c'est beaucoup *5% or less is a little, 15% or more is a lot	

La taille des calories a augmenté et ressort plus, soulignée par un trait épais.

La portion ressort plus et est plus similaire sur les aliments semblables.

Les valeurs quotidiennes sont actualisées.

Un nouveau % de la valeur quotidienne des sucres totaux.

La quantité en mg est indiquée.

Une nouvelle note complémentaire sur le % de la valeur quotidienne.

La liste des minéraux préoccupants pour la santé publique est actualisée.

IMPACTS LIÉS AU TABLEAU DE LA VALEUR NUTRITIVE

Pistes de réflexion

- Modification possible de la portion indiquée
- Ajustement des valeurs nutritives
- Modification aux pourcentages de la valeur quotidienne
- Analyses de laboratoire

NOUVEAU

**Valeur nutritive
Nutrition Facts**

pour 1 tasse (250 mL) ←
Per 1 cup (250 mL)

Calories 110	% valeur quotidienne* % Daily Value*
Lipides / Fat 0 g	0 %
saturés / Saturated 0 g	0 %
+ trans / Trans 0 g	
Glucides / Carbohydate 26 g	
Fibres / Fibre 0 g	0 %
Sucres / Sugars 22 g	22 %
Protéines / Protein 2 g	
Cholestérol / Cholesterol 0 mg	
Sodium 0 mg	0 %
Potassium 450 mg	10 %
Calcium 30 mg	2 %
Fer / Iron 0 mg	0 %

*5% ou moins c'est peu, 15% ou plus c'est beaucoup
*5% or less is a little, 15% or more is a lot

La taille des calories a augmenté et ressort plus, soulignée par un trait épais.

La portion ressort plus et est plus similaire sur les aliments semblables.

Les valeurs quotidiennes sont actualisées.

Un nouveau % de la valeur quotidienne des sucres totaux.

La liste des minéraux préoccupants pour la santé publique est actualisée.

La quantité en mg est indiquée.

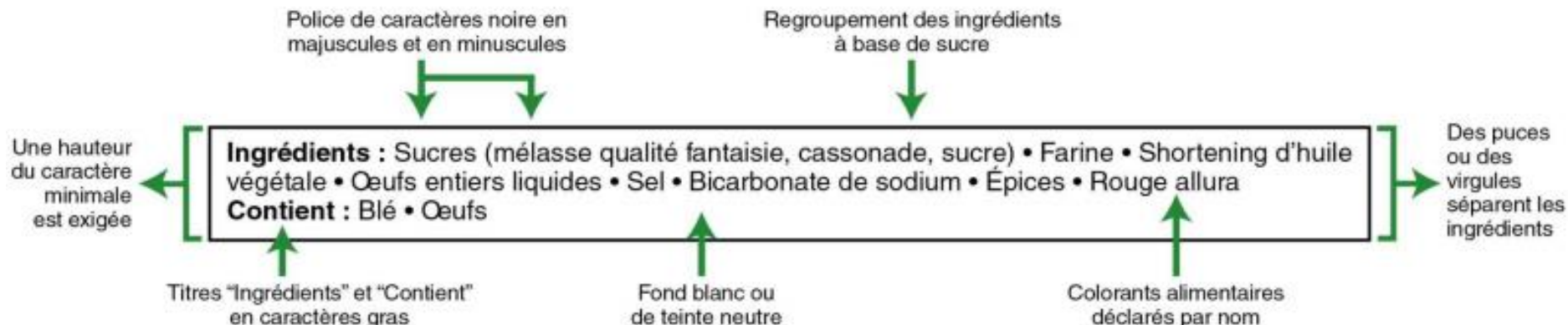
Une nouvelle note complémentaire sur le % de la valeur quotidienne.

LES MODIFICATIONS À LA LISTE DES INGRÉDIENTS

Exigences originales

INGRÉDIENTS: FARINE, MÉLASSE QUALITÉ FANTAISIE, SHORTENING D'HUILE VÉGÉTALE, CASSONADE, ŒUFS ENTIERS LIQUIDES, SUCRE, SEL, BICARBONATE DE SODIUM, ÉPICES, COLORANT
CONTIENT : BLÉ, ŒUFS

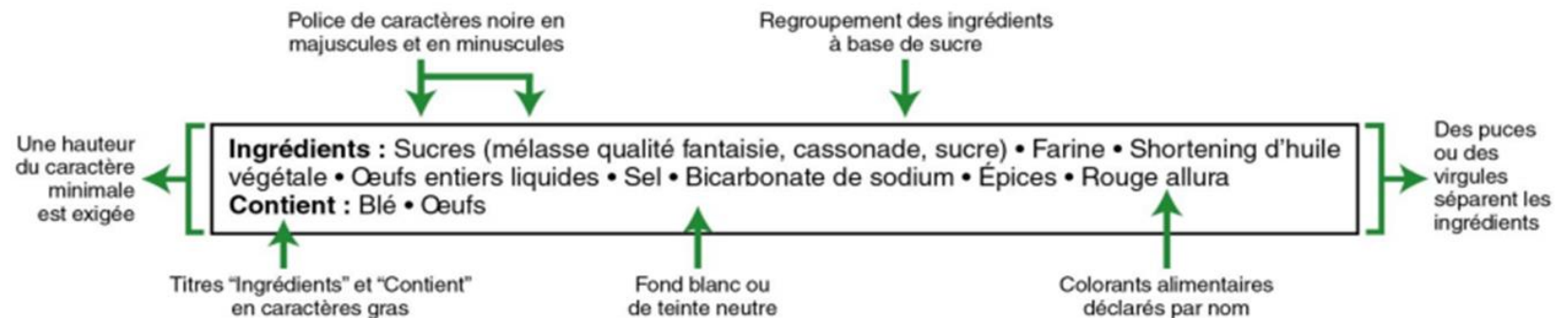
Nouvelles exigences



IMPACTS LIÉS À LA LISTE DES INGRÉDIENTS

Pistes de réflexion

- Présence d'ingrédients à base de sucres*
- Présence de colorants alimentaires
- Impact des nouvelles exigences graphiques sur l'emballage



* Issue des définitions selon le Règlement sur les aliments et drogues -[B.01.001 (1), RAD]

Modifications proposées - Santé Canada

EN SUSPENS



LES MODIFICATIONS PROPOSÉES PAR SANTÉ CANADA

Les modifications sont rendues publiques, mais ne sont pas encore en vigueur :

1. Étiquetage nutritionnel sur le devant des emballages

- Affichage d'un symbole si les seuils sont dépassés pour les sucres, les gras saturés et le sodium

2. Modifications d'allégations nutritionnelles

- À titre d'exemple, les allégations telles que « non additionné de sucre » et « sans sucre » pourraient être modifiées

3. Modifications de l'étiquetage des édulcorants intenses

- Des exigences seraient abrogées pour l'aspartame, le sucralose, l'acésulfame-potassium et le néotame

4. Modifications corrélatives liées à l'interdiction des huiles partiellement hydrogénées

- Pour s'harmoniser avec la loi qui interdit les HPH, le Règlement sur les aliments et drogues sera modifié

5. Modification de l'enrichissement en vitamine D

- Augmenter la quantité dans le lait et la margarine

IMPACTS LIÉS À L'ÉTIQUETAGE NUTRITIONNEL SUR LE DEVANT DES EMBALLAGES

Pistes de réflexion

- Selon les seuils maximaux proposés, est-ce que votre produit serait susceptible d'afficher de façon obligatoire le symbole sur le devant de l'emballage?
- Quels sont les nutriments qui devront être inclus dans le symbole?
- Est-ce que certains éléments qui figurent sur les emballages actuels devront être déplacés afin d'accueillir le symbole requis?

Symboles proposés



Note : Ces pistes de réflexion s'appliquent dans le cas où les modifications proposées sont adoptées comme telle

Modifications proposées - ACIA

EN SUSPENS



LES MODIFICATIONS PROPOSÉES PAR L'ACIA

Les propositions présentement en évaluation et qui visent à modifier des exigences d'étiquetage particulières sont :

1. Datation
2. Lisibilité et emplacement des renseignements sur l'entreprise alimentaire
3. Renseignements sur l'entreprise alimentaire
4. Origine des aliments importés
5. Amélioration des renseignements sur les principaux ingrédients mis en évidence au moyen d'allégations ou d'images
6. Amélioration de la liste des ingrédients - noms collectifs
7. Normes de composition des aliments / Nom usuel normalisé modifié
8. Rationalisation ou suppression de la réglementation inutile
9. Formats des contenants normalisés
10. Autorisation d'essai de mise en marché
11. Nouvelle approche pour l'étiquetage véridique et non trompeuse

IMPACTS LIÉS À LA LISIBILITÉ, AUX ALIMENTS IMPORTÉS ET AUX INGRÉDIENTS

Pistes de réflexion

2. Lisibilité et emplacement des renseignements sur l'entreprise alimentaire

- Est-ce qu'il faudra réserver plus de place sur le panneau principal pour le nom usuel du produit ?

4. Origine des aliments importés

- Est-ce que de l'espace supplémentaire sera à prévoir pour intégrer les changements liés à l'origine des aliments importés ?

5. Mise en évidence des principaux ingrédients par les allégations ou les images

- Faites-vous la mise en évidence d'ingrédients sur vos emballages (image, représentation, mots...)?
- Serez-vous touché par les mentions supplémentaires à ajouter ?

Note : Ces pistes de réflexion s'appliquent dans le cas où les modifications proposées sont adoptées comme tel

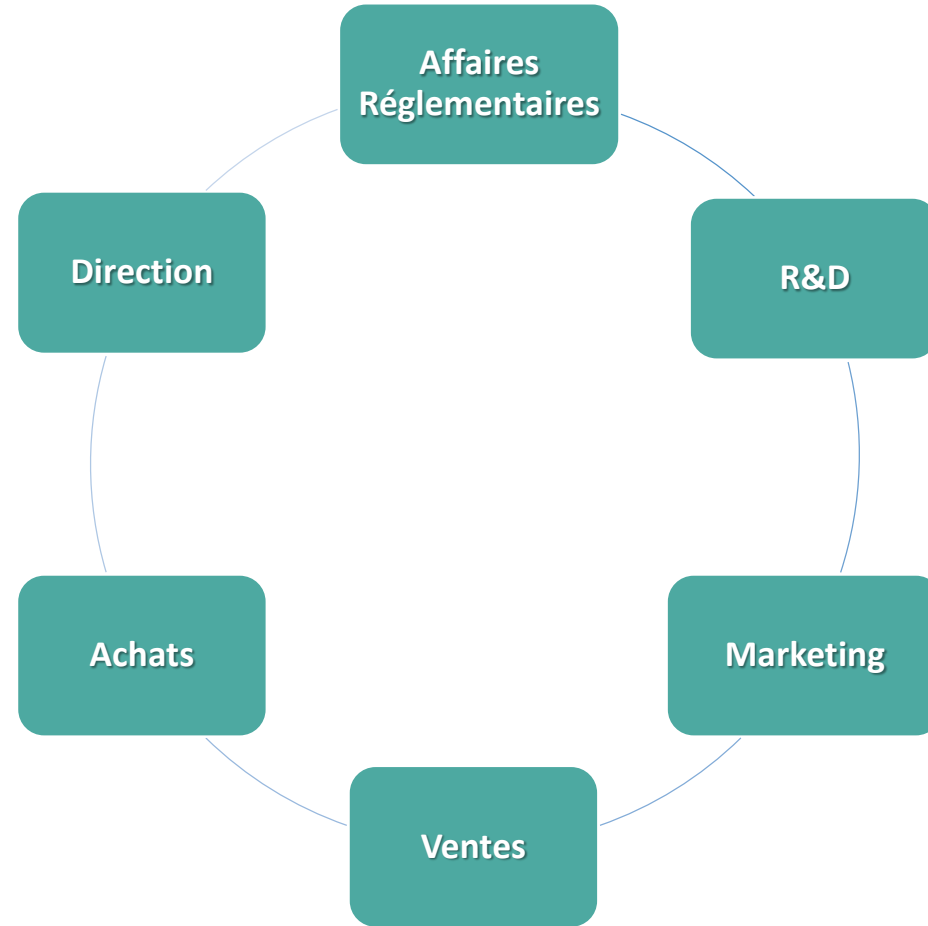
LES MODIFICATIONS PROPOSÉES

Santé Canada propose de modifier la période de transition visant le Règlement modifiant le Règlement sur les aliments et drogues (étiquetage nutritionnel, autres dispositions d'étiquetage et colorants alimentaires) à décembre 2022, afin de l'harmoniser avec la période de transition de la présente proposition. Cela permettra aux fabricants de faire tous leurs changements d'étiquetage en même temps.

L'ACIA prévoit que les modifications proposées feront l'objet d'une consultation préalable dans la partie I de la Gazette du Canada au printemps 2019. Une période de consultation publique permettra à la population canadienne et aux autres parties intéressées de formuler des commentaires sur le projet de réglementation.

PARTAGER L'INFORMATION

À qui et pourquoi?



ÉTABLIR VOTRE PLAN DE TRANSITION

1. Prendre connaissance des modifications

2. Déterminer les impacts

3. Partager l'information

4. Déterminer les délais réels

5. Établir l'ordre de priorité

6. Recueillir l'information

7. Déterminer et confirmer ce qui doit apparaître sur les emballages

8. Approbation des emballages

9. Effectuer la transition



DES QUESTIONS ?

Les informations sont fournies seulement à titre informatif et pourraient être modifiées selon l'adoption des modifications.

Service-conseil Étiquetage et Réglementation



ÉTIQUETAGE ET RÉGLEMENTATION AU GROUPE EXPORT

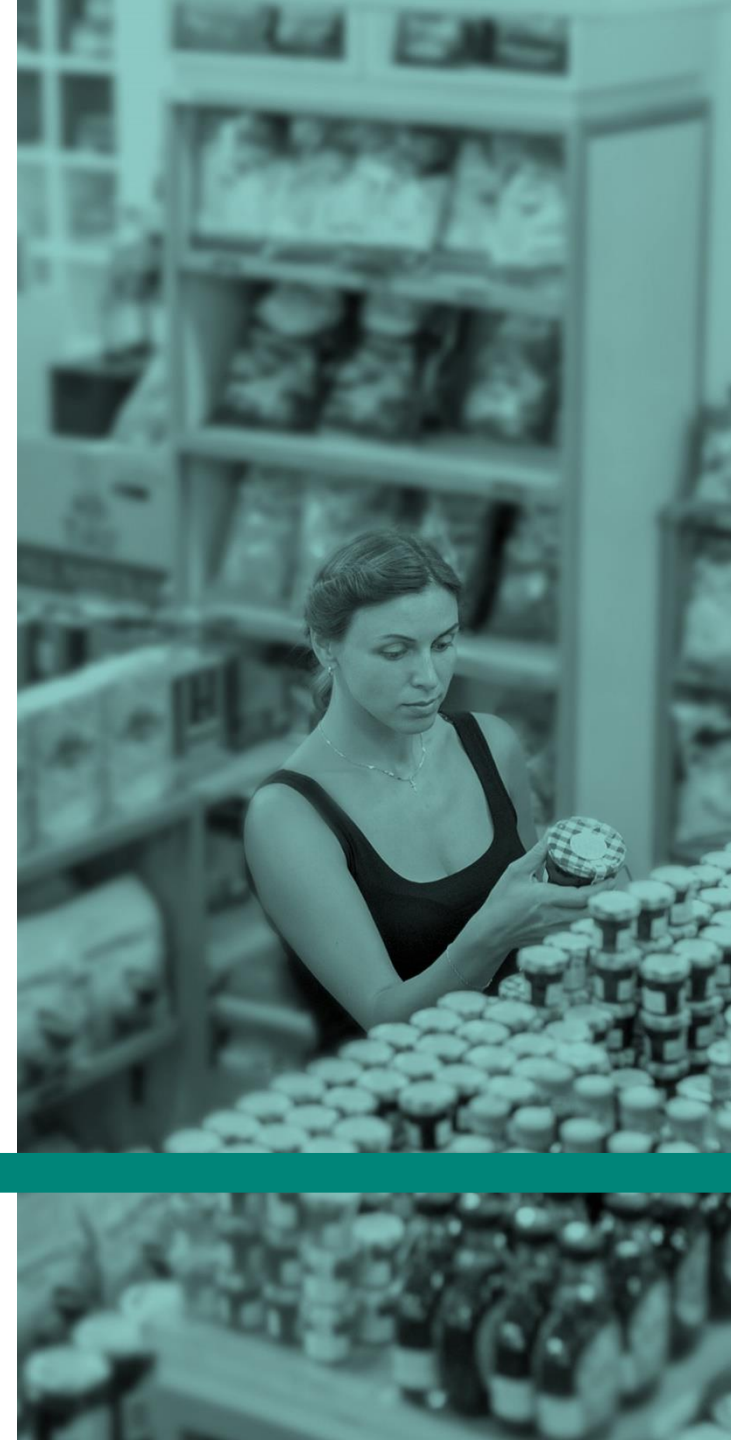
Groupe Export agroalimentaire Québec-Canada

1971, Léonard- De Vinci
Sainte-Julie, Québec, J3E 1Y9
1-800-563-9767

reglementation@groupeexport.ca

Les informations contenues dans cette présentation sont fournies seulement à titre informatif. Ceci est un aperçu de certains règlements et n'en constitue pas la totalité. Pour toutes questions en lien avec la réglementation et l'étiquetage américain et canadien, veuillez nous contacter. Il nous fera plaisir de vous aider.

Service-conseil Étiquetage et Réglementation



ÉTIQUETAGE ET RÉGLEMENTATION AU GROUPE EXPORT

Les services offerts

Service conseil - Étiquetage et réglementation - Canada et États-Unis

- Élaboration de tableaux de valeurs nutritives
- Proposition de modèle de tableau de valeurs nutritives adapté à votre emballage
- Vérification de la conformité des emballages
- Validation et élaboration de listes d'ingrédients
- Vérification ou proposition d'allégations
- Service conseil réglementaire

Service-conseil Étiquetage et Réglementation

